

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement prend-il entre-temps des mesures en vue de renforcer le règlement, de façon à s'assurer que si cette traversée a lieu, il ne se produira pas de tragédie qui polluerait nos eaux septentrionales?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, les voyages entrepris à titre expérimental comme ceux du *Manhattan* servent bien les intérêts du Canada, je pense. Le navire ne transportera pas de pétrole, outre celui dont il a lui-même besoin. Il est très important que nous sachions comment utiliser ces eaux sans risque. C'est pourquoi le gouvernement a vu d'un bon œil le premier voyage du *Manhattan*. Si la compagnie voulait en tenter un autre, nous coopérerions avec elle et nous la féliciterions de ses efforts, car nous croyons que de telles traversées nous permettraient de connaître comment rendre sûre la navigation dans ces eaux.

Le très hon. M. Diefenbaker: La rançon de la souveraineté canadienne! Que Dieu nous vienne en aide!

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a parlé de «nos eaux septentrionales»; faut-il en conclure que le gouvernement exigera que le *Manhattan*, ou tout autre pétrolier, demande au gouvernement canadien l'autorisation d'emprunter ce passage du Nord-Ouest?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, ils ont par le passé sollicité notre collaboration, ce qui prouve clairement qu'ils comprennent notre position dans le Nord.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La position du gouvernement est-elle que le *Manhattan* ou d'autres navires similaires doivent solliciter la permission du gouvernement canadien avant de s'engager dans ce que le ministre a appelé nos eaux septentrionales?

L'hon. M. Sharp: Il semble y avoir malentendu à ce propos.

M. Baldwin: Nullement.

L'hon. M. Sharp: Quand des navires s'engagent dans nos eaux, peu importe lesquels, ils n'ont pas besoin d'une autorisation expresse du gouvernement du Canada. On présume qu'il s'agit d'un passage inoffensif et nous ne mettons pas leur intentions en doute. Si le *Manhattan* retourne dans le Nord, nous présumons qu'il s'agira d'un passage inoffensif.

[L'hon. M. Sharp.]

De fait, on cherche, par ce voyage, à savoir expérimentalement quelles sont les conditions dans le Nord. Voilà pourquoi nous acceptons volontiers l'expérience, nous y avons collaboré, et l'avons autorisée.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: La rançon de la souveraineté canadienne.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Le secrétaire d'État voudra-t-il communiquer avec son collègue, le ministre des Transports, pour s'assurer que, si le *Manhattan* accomplit effectivement ce voyage, il arborera le drapeau canadien en naviguant dans nos eaux, ce qui n'est pas arrivé au voyage précédent?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député me semble présenter des instances au lieu de poser une question.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre vérifierait-il si on a demandé directement au ministre des Transports ou au gouvernement d'utiliser des brise-glaces canadiens si le voyage a lieu?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai expliqué en répondant à la question initiale, on ne nous a pas encore dit si le *Manhattan* entreprendra un deuxième voyage. S'il y a incertitude, c'est, je crois, que l'Humble Oil Company n'est pas encore décidée. Il est clair que si le navire entreprenait le voyage, il lui faudrait la collaboration de brise-glaces canadiens. Évidemment, il y en aurait de disponibles.

[Plus tard]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'ajoute à celles qu'on a déjà posées au sujet de la souveraineté sur nos eaux arctiques. Le gouvernement songe-t-il à rétablir la politique du gouvernement Mackenzie King qui consiste à délivrer des permis aux navires et aux avions qui entrent ou traversent dans le secteur canadien de l'Arctique? Je veux parler de permis comme ceux que le gouvernement canadien a émis pour l'expédition MacMillan-Byrd sous le régime Mackenzie King.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je tiens la question comme préavis.

M. S. Perry Ryan (Spadina): Une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il tracé des lignes de base encerclant les îles de l'Arctique? Si oui, quand le gouvernement les proclamera-t-il?